

Encore et encore

Certes, les mouvements des 12 septembre et 14 octobre contre la privatisation de GDF, celui du 28 septembre à l'Education Nationale contre le projet de budget 2007, n'ont pas été des raz-de-marée.

Certes, le gouvernement n'a pas, à la suite, remis ses noirs desseins au placard.

Néanmoins, ces initiatives ont permis de démontrer -s'il en était besoin- que les salariés, les citoyens, ne comptent certainement pas demeurer l'arme au pied devant les mauvais coups qui continuent de tomber.

DE NOUVELLES PERSPECTIVES

D'ores et déjà, de nouvelles actions sont soit en cours, soit en perspective.

C'est le cas de la carte pétition sur les salaires et contre les suppressions d'emplois dans la Fonction publique. Elle doit être remise fin novembre au ministre JACOB dans le cadre d'une journée nationale d'action. L'objectif est de recueillir au moins 100 000 signatures : aller plus loin est tout à fait possible et souhaitable.

Même si au moment où ces lignes sont écrites, il n'y a pas encore de nouvelle date précise pour la poursuite du mouvement contre la privatisation de GDF, il n'y a aucun doute que la CGT proposera d'autres initiatives pour prolonger et développer ce mouvement.

Les perspectives de luttes ne se circonscrivent d'ailleurs pas à l'hexagone, puisque la FSESP engage une grande campagne pour la défense des services publics en Europe.

Et puis, pas question de passer sous silence la journée du 8 décembre prochain. Ce jour-là, nous devons être des milliers à défiler dans les rues de Poitiers pour défendre les libertés syndicales en témoignant notre totale solidarité avec nos 4 camarades de la Rochelle.

PAS DE PAUSE

Tout le monde peut le constater : nous sommes déjà entrés dans une période préélectorale. La CGT ne saurait minimiser l'importance de telles échéances.

Mais, qu'on ne compte pas sur elle pour observer une espèce de trêve pour les 10 mois à venir : tout, absolument tout, milite bien au contraire pour que les salariés, avec leurs organisations syndicales, fassent entendre leur voix et aboutir leurs légitimes revendications.

cOup dE GueUle !!!

Il y a deux ans, deux de nos camarades, Pascal et Michel, militants de la CGT à la Direction Départementale des Landes, étaient scandaleusement condamnés pour avoir participé à une action syndicale avec leurs collègues de la DDE, action que le tribunal a qualifié de « mouvement en bande organisée ».

Aujourd'hui, confirmant qu'on entend bien criminaliser l'action syndicale, nos camarades subissent un prélèvement ADN pour une inscription au fichier des empreintes génétiques. Comme des criminels !!!

C'est scandaleux et doit alerter chacun sur les dangereuses dérives qui s'opèrent et qui consistent à sanctionner ceux qui s'engagent dans l'action syndicale.

Car c'est bien ceux qui luttent, qui refusent de courber l'échine devant la loi de l'argent, face aux reculs sociaux, qui sont visés. Pas ceux qui s'octroient des parachutes dorés, des stocks options à la pelle, qui licencient pour nourrir leurs profits ...

Et cela a un nom : cela s'appelle une justice de classe.

Le trait de l'actu.



par PJ